

# maintenant!

30/06/2017  
30/06/2017  
7  
ID : 060-216001743-20170626-131706260...E

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture, citoyenneté et relations  
internationales »

Conseil municipal du 26 juin 2017  
Séance du 6 juin 2017

## 25 Relations internationales – invitation de la ville de Krosno (Pologne) - mandats spéciaux

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	Mme SAVAS
Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	Mme CAPON
M. AKABLI	Pouvoir à :	Mme CARLIER
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	Mme BARBETTE
M. FACCHINI	Pouvoir à :	M. SERTAIN

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39

- Rapport de présentation :

Madame Yesim SAVAS, conseillère municipale déléguée, expose :

Depuis 2013, la ville de Creil entretient des liens avec la ville de Krosno en Pologne à travers différents échanges : Rencontres Internationales de la Jeunesse de 2013, 2014 et 2015, Fête des associations, Festival des Carpates... Cette coopération a permis aux deux villes, de renforcer leurs liens et de travailler ensemble sur des problématiques communes, comme le renforcement de la mobilité internationale des jeunes et leur implication dans la vie locale.

La Ville de Krosno invite un élu de Creil à l'occasion du festival des cultures interrégionales "Climats des Carpates" du 18 au 20 août 2017. Les frais liés à l'hébergement, à la restauration et aux transports sur place sont pris en charge par la Ville de Krosno, les frais de déplacement de Creil à l'aéroport de Cracovie sont à la charge de la ville de Creil.

Afin de répondre favorablement à cette invitation, il est proposé d'accorder un mandat spécial un mandat spécial à monsieur Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal délégué en charge des relations avec la Pologne. Le coût total de ce déplacement ne dépassera pas 300 €.

Il vous est demandé :

- d'approuver le mandat spécial donné à monsieur Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal délégué.
- d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement.

Vous êtes appelés à voter.



# maintenant!

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L2123-18,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Culture citoyenneté relations internationales » en date du 6 juin 2017,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39      Pour : 39      Contre : 0      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver le mandat spécial donné à monsieur Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal délégué.

**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer les engagements de dépenses relatifs à ce mandat spécial ainsi que tous les documents y afférents.

**Article 3** : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, compte 6532/04/RI.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **27 JUIN 2017**      Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/06/17  
et publication ou notification le 30/06/17.....  
affiché le ....27/06/17.....  
CREIL, le ....30/06/17.....

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services Techniques  
**Jacques VILMONT**